



COMPTE RENDU CAP D'EXAMEN DE LISTE D'APTITUDE DE C EN B DU 5 NOVEMBRE 2019 :

LA DIRECTRICE ENTERRE LA CAP SANS FLEURS NI COURONNES

La liminaire des élus CGT Finances Publiques 64 :

Après les réactions tant des personnels de la DGFIP que des élus locaux, suscitées par les premières cartes départementales relatives au plan « Darmanin », les directions commencent à livrer les deuxièmes versions.

Ces dernières sont censées persuader les élus, la population et les agents des Finances Publiques de l'existence d'une concertation.

La réalité est toute autre...

Il y a quelque temps, des entreprises fournisseuses de services de communication offraient gratuitement une parabole afin de faire souscrire un maximum de contrats.

À la DGFIP c'est la même chose puisque ce sont maintenant des antennes qui sont offertes aux élus pour tenter de calmer toute forme d'opposition au projet de démantèlement des trésoreries et leur faire croire à la réalité de la concertation. Bienvenue dans le nouveau monde !

Après une période de mobilisation forte des agents de la DDFIP 64, une nouvelle journée d'action et de grève est prévue le 14 novembre prochain. Elle sera une fois de plus l'occasion pour les agents de la DGFIP de montrer leur opposition forte au « mauvais plan Darmanin ».

Dans les faits, le démantèlement de notre administration est en marche, avec un projet clair de fermeture des trésoreries, de concentration de services, de déplacement d'agents afin de les regrouper pour réduire les coûts de fonctionnement et faciliter de futures suppressions de missions, le tout, grâce à la loi de transformation de la fonction publique, sur fond de suppression des CAP nationales et locales (et des CHS CT), laissant ainsi toute latitude aux directeurs locaux de décider sur les questions de mobilité, avancement et promotion des agents.

Confronté à un dialogue social alibi, vous devez comprendre notre scepticisme et notre refus de cautionner, par notre seule présence, des orientations où rien n'est amendable, discutable, négociable !

Nous vous le rappelons, nous n'accompagnerons pas le démantèlement de la DGFIP.

La tenue de cette CAP locale préparatoire pour la liste d'aptitude de C en B 2020 est une nouvelle fois l'occasion de rappeler que la CGT Finances Publiques revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégiée, car il constitue le meilleur rempart contre toute forme d'arbitraire.

Prenant acte du cadre imposé par l'existence des listes d'aptitude, la CGT Finances Publiques agit pour assurer une équité dans le traitement des dossiers. Dans cette optique, nous revendiquons l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés excellents ainsi que la mise en place d'une véritable formation initiale pour les candidats promus.

Nous souhaitons, Madame la Directrice, attirer votre attention sur les demandes des agents qui sont proches de prendre leur retraite, un traitement particulier doit leur être réservé. De plus les dossiers les plus anciens classés dans le tableau des très bons qui ont patiemment attendu leur tour depuis 2015 ou 2016 doivent aujourd'hui obtenir satisfaction et rejoindre le tableau des excellents.

Pour l'ensemble des motifs exposés, et bien que nous défendrons les dossiers des candidats sans jamais les opposer entre eux, nous ne prendrons pas part au vote relatif à la sélection des agents par liste d'aptitude.

Le compte rendu :

Le mardi 5 novembre s'est tenue la dernière CAP Locale d'examen de liste d'aptitude de C en B.

Les organisations syndicales qui boycottent les CTL et CHS CT pour protester contre le plan de géographie revisitée, les restructurations de services et les suppressions d'emplois à venir, étaient toutes présentes pour défendre les dossiers des agents de la DDFiP 64.

Les potentialités pour 2020 s'élèvent à 4 pour notre département contre 7 l'année dernière et la directrice n'a pas exclu en séance une nouvelle diminution pour l'année prochaine...

En liminaire, les élus CGT Finances Publiques ont souhaité qu'une attention particulière soit apportée sur les dossiers des collègues proches de la retraite.

Même si l'âge, ne doit pas être un critère exclusif, il représente une donnée objective de choix parmi de très nombreux dossiers excellents.

En défendant quelques règles déjà effectives dans notre département, les élus CGT Finances Publiques ne défendent pas seulement leurs dossiers mais une certaine idée de justice et d'équité pour les collègues.

56 agents ont postulé pour l'inscription à la liste d'aptitude 2020.

Parmi les 2 dossiers recalés pour demande tardive, un agent classé très bon l'année dernière devrait retrouver son classement s'il postule à nouveau l'année prochaine.

- Le silence assourdissant de la directrice

Durant toute la partie de défense des dossiers, la parité administrative a laissé les organisations syndicales s'exprimer sans jamais commenter leurs interventions.

On espérait encore que la directrice prenne la parole à l'issue de ses choix de passage aux tableaux supérieurs : pour cette raison l'ensemble des organisations syndicales a pleinement et avec respect joué son rôle de représentant du personnel.

Pour notre directrice c'est une autre histoire...

- Nous vous proposons la liste de ses refus exprimés en séance :

- refus de faire monter un dossier supplémentaire dans le tableau des excellents sans réelle explication alors que cette CAP était la dernière occasion de classer en instance un collègue sachant que les directives de la DG lui en donnaient la possibilité

- refus de faire monter plus de dossiers dans le tableau des très bons qui n'est pas contingenté

- refus de donner une explication même courte sur ses choix

- refus de donner une explication même courte sur les très nombreux dossiers écartés alors que quelques mots inscrits dans un PV auraient pu donner une visibilité pour les collègues classés très bons ou à revoir

- refus de prendre en compte la situation de collègues proches de la retraite avec des dossiers excellents

Mais rassurons-nous, quelques grands principes inter-générationnels ont quand même été avancés :

- les candidats jeunes doivent passer les concours et les réussir. S'ils ne les passent pas c'est éliminatoire, s'ils les ratent aussi !

- les dossiers des collègues plus âgés doivent, comme les autres, « mûrir » dans les tableaux avant tout reclassement (nous reprenons ici son expression)

Un compte rendu personnalisé devrait cependant être fait à l'ensemble des candidats (à vérifier) via le RH et les chefs de service qui seront sans doute ravis du transfert de cette nouvelle mission.

Face à ce grand esprit d'ouverture, une élue a demandé une interruption de séance pour proposer à l'ensemble des organisations syndicales de ne pas participer au vote.

Pour la CGT Finances Publiques, il n'y a pas eu de débat puisque c'est une position que nous adoptons à chaque CAP de liste d'aptitude et réaffirmée encore dans notre liminaire.

Nous avons alors proposé de sortir de la salle immédiatement après cette interruption.

Les élus CGT Finances Publiques ont donc quitté la salle sans un mot ni un regard pour notre directrice qui ne dialogue qu'à coup de silence ou de mépris pour les personnels et leurs représentants.

Dès 2020, l'arbitraire accompagné de pseudo règles évolutives, prédominera pour la sélection des dossiers, le tout dans l'intimité du bureau de notre directrice et dans un contexte de risque important d'une nouvelle baisse des potentialités.

Tout cela promet beaucoup de déception et de désillusion pour de très nombreux collègues !

Les élus B CGT Finances Publiques 64

Eric MANRY -Françoise CAPDEVIELLE- Pierre CORTES (expert)

Tableau des collègues classés excellents à l'issue de la CAP

NOM	Prénom	Rang Classement
NAVARRO	Marie-Noëlle	1 (reprise classement CAP 2018)
SABATTE	Christophe	2 (reprise classement CAP 2018)
GOBBI	Nolwenn	3 (proposition direction avant la CAP)
ESPILONDO	Françoise	4 (agent classé lors de la CAP)
LEGROS	Florence	5 (agent classé lors de la CAP)

Tableau des collègues classés très bons par ordre alphabétique à l'issue de la CAP

NOM	Prénom
AMROUN	Mouloud
ANGELIER	Sandrine
BEREZOVSKY	Sophie
BOUZOM	Karina
BRANAA	Sébastien
BROTONS	Valérie
COMPARETTI	Stéphane
CORTES	Véronique
DESCOS	Marc
DITHURBIDE	Nathalie
DUCLOS	Marie-Claude
GRACIET	Odile
GUERACAGUE	Geneviève
LECHARDOY	Germain
MEISNER	Annie
PERNOT	Martial
ROUGANI	Marie Laure
SEIN	Béatrice
TRICHET*	Manuela*
TURNACO*	Marie-Pierre*

* agents classés très bons à l'issue de la CAP